



COMMUNIQUE DE PRESSE - 21.06.21

Prévention - sécurité dans les établissements scolaires :

UNE GESTION DES PERSONNELS TRES BRUTALE DES METHODES SECURITAIRES DISCUTABLES

Le rectorat de Lyon veut des « profils sécurité » issus de la police ou l'armée pour intervenir dans les établissements scolaires, et se sépare brutalement de la moitié de son équipe mobile actuelle. Ces personnels avaient initié un mouvement de grève il y a quelques mois, suivi par plus de 80% de l'équipe.

Le rectorat indiquait récemment lors d'une réunion de service de l'EMAS (Equipe Mobile Académique de Soutien) son souhait de transformer les orientations et les méthodes de l'équipe, en proposant des interventions groupées de personnels qui se rendraient en minibus dans les établissements en cas de tension, et en recourant au recrutement d'agents issus du monde de la sécurité, notamment anciens policiers, gendarmes ou réservistes de l'armée.

Dès le lendemain, 8 agents et agentes contractuel.les sur les 12 que comptent l'équipe mobile de soutien étaient destinataires d'un courrier recommandé notifiant le non-renouvellement de leur contrat!

Pour rappel, les EMS (Equipes Mobiles de Sécurité) avaient été créées en 2009 sous la présidence Sarkozy, avec l'idée de faire entrer dans les écoles, collèges ou lycées des personnels issus des forces de l'ordre et de les placer sous la direction d'un conseiller technique prévention sécurité (CTPS) désigné dans chaque rectorat. Elles ont pourtant progressivement changé de dénomination et de recrutement, pour devenir des « Equipes Mobiles Académiques de Soutien ».

Les agents et agentes en poste depuis plus de nombreuses années témoignent :

« Les gros bras, ça a été la politique de départ, mais ça n'a pas marché. Les jeunes repéraient tout de suite ces postures type « force de l'ordre », et cela générait de l'agressivité et des provocations de la part des ados. C'est pour ça que le rectorat a recruté des profils « médiation » par la suite. Le but c'est d'apaiser et sécuriser, mais avec ce type de positionnement c'était le contraire, ça faisait monter la tension. D'ailleurs aucun des collègues qui avaient ce profil ne sont restés dans l'équipe. »

Le grand turnover constaté a pourtant également d'autres causes : semaines de 41 heures avec amplitude horaire imprévue et variable, rémunération en dessous du SMIC, et aucune perspective d'avancement : il n'existe pas de statut de fonction publique pour ces personnels, qui peuvent être renouvelés de CDD en CDD pendant six ans en espérant un hypothétique passage en CDI que seuls 5 agents et agentes ont obtenu depuis la création des EMS dans l'Ain, la Loire et le Rhône il y a 12 ans.

Les disparités de rémunération et de conditions de travail sont très fortes d'une académie à une autre, mais le rectorat de Lyon n'a jamais accepté de s'aligner sur un statut et un indice plus favorables : l'unique avancée consentie n'a fait que rapprocher la rémunération du salaire minimum, ce qui a automatiquement conduit à la suppression de la prime d'activité versée par la CAF, et ne modifie donc en rien le revenu des agentes et agents.

CGT Educ'Action de l'Académie de Lyon

Bourse du Travail – Place Guichard – 69422 LYON Cedex 03

Tél : 04.78.62.63.60 Mail : educationcgtlyon@orange.fr

La secrétaire générale académique adjointe, directrice des ressources humaines, nous indiquait cette semaine que « le profil de recrutement souhaité a changé », le recteur souhaitant mettre en place « un autre type d'orientation et de fonctionnement ».

Le mouvement de grève organisé en mars dernier, suivi par plus de 80% de l'équipe, n'aurait-il aucun rapport avec la décision brutale de non-renouvellement de la moitié des personnels en cette fin d'année scolaire ?

Le recteur avait pourtant adressé ses remerciements en début d'année scolaire aux agents et agentes de l'EMAS pour leur engagement et leur professionnalisme pendant la gestion de la crise sanitaire, tandis que le Proviseur Vie Scolaire les félicitait pour leur travail au cours l'année précédente.

Parmi les agent.es non-renouvelés, nous notons des appréciations professionnelles de chefs de service et de chef.fes d'établissement *mentionnant* « *faculté à apporter du calme et à apaiser les situations problématiques* », « *capable de ramener dans le cadre avec fermeté et bienveillance* », « *capacité d'analyse des situations conflictuelles et de la sécurisation* », « *grande capacité de communication* », « *sens aigu du service public* », « *grande loyauté envers l'institution* », « *disponibilité sans faille* », « *connaissance précise du système scolaire* », « *grande capacité d'adaptation* », « *très apprécié de tous* »...

Pour pacifier le climat scolaire des établissements, le rectorat de Lyon semble bien pressé de sacrifier des personnels compétents et expérimentés au profit d'hypothétiques embauches de professionnel.les des forces de l'ordre... qu'il compte recruter sur la base d'un salaire minimum.

Il y fort à parier que le recrutement d'agent.es issus de la police, l'armée ou les sociétés privées de sécurité fera long feu, mais que la politique RH du rectorat en termes de précarisation et de mépris des personnels ne fera que s'intensifier.

ⁱ Actuellement 17 agents et agentes au total, dont 12 en CDD d'un an renouvelable d'année en année jusqu'à 6 ans. Sur les 12 CDD, 8 non-renouvellements annoncés brutalement pour la rentrée prochaine.